

B. Haltinne (Gesves) : une vaste campagne

MARIE VERBEEK, SOPHIE LEFERT & MATHIEU ARNHEM

La campagne 2020 menée à Haltinne est particulière. Les circonstances sanitaires ont en effet concentré dans le village, objet de nos recherches depuis 10 ans, la plus grande partie des équipes de participants aux stages d'été. S'y sont donc déroulés tant les stages de fouilles que les travaux des équipes de prospection monumentale. Ce ne sont donc pas moins de trois secteurs de recherches archéologiques qui ont été actifs simultanément, encore augmentés durant les week-ends de fouilles d'un secteur supplémentaire et d'un atelier lié au mobilier archéologique :

1. Poursuite des travaux au niveau de la zone 02, à l'ouest de la motte. L'objectif était de parvenir aux niveaux les plus anciens dans ce secteur ouvert depuis 2018 et de mettre au jour les éventuelles structures sous-jacentes, afin de clôturer ce secteur en 2020.
2. Une première tranchée d'évaluation a été pratiquée au niveau de la "motte" d'Haltinne et de ses douves, bien visibles dans le relief du petit bosquet voisin de la zone déjà explorée ; l'objectif était de déterminer la puissance stratigraphique des lieux et de planifier au mieux la suite des opérations, rendue complexe par la présence d'arbres.
3. Une maison isolée du village, qui se trouve aujourd'hui englobée dans le parc du château, a fait l'objet d'un examen approfondi et de relevés de la part de l'équipe de prospection monumentale. La maison sera prochainement restaurée. Sa disponibilité en été 2020 en a fait un objet d'étude de choix rencontrant à la fois les objectifs pédagogiques et scientifiques de l'activité de prospection (méthodologie, documentation de biens peu étudiés, documentation d'un bien qui sera transformé) et ceux du programme scientifique mené à Haltinne.
4. Une maison située dans le hameau de Froidebise (Andenne/Coutisse), à 1,5 km au nord-est du château d'Haltinne, a de la même manière fait l'objet de quelques premiers re-

Haltinne (Relief de la Wallonie - Modèle Numérique de Terrain (MNT) 2013-2014 – Hillshade ; d'après <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>)



levés et d'un examen visuel qui s'inscrivent dans la droite ligne du programme de prospections monumentales menées par l'association autour des maisons en pans-de-bois.

Ceci a fait de 2020 une année très dense, qui a permis à la fois d'avancer sérieusement sur le secteur déjà ouvert, d'évaluer le potentiel archéologique de la motte et d'élargir le champ de vision en documentant deux bâtiments encore en élévation.

B1. Poursuite des fouilles autour de la motte

Dans l'angle nord-ouest de l'emprise de fouilles, une dizaine de trous de poteaux et deux fosses viennent s'ajouter aux premières traces mises au jour en 2018.

Les travaux menés dans le secteur ouest (Z02) prolongent les investigations menées depuis 2018¹. Y avaient déjà été reconnues deux phases d'un corps de logis en pans de bois, localisé le long d'une voie empierrée.

Horizon primitif

Durant les campagnes précédentes, un seul fait daté de l'époque mérovingienne témoignait de l'existence du village dès ce moment : c'était un trou de pieu trouvé au nord-ouest de l'emprise. Plusieurs autres trous de pieux proches appartiennent peut-être à la même structure, mais aucun mobilier datant n'y a été retrouvé, ce qui n'autorise pas à les y associer de manière certaine. Il est possible qu'il faille plutôt les relier à la phase de construction sur poteaux plus récente (11^e – 13^e s.) identifiée précédemment dans la zone située au sud de la rue de Haltinne, face à l'église. Les poteaux, observés essentiellement dans la partie nord de l'emprise de 2020, reposent directement sous la couche arable. Les niveaux d'occupation correspondants, situés quasi au sommet du plateau d'Haltinne, ont sans doute été arasés.



Secteur ouest (Z02) : logis en pans de bois et voie empierrée

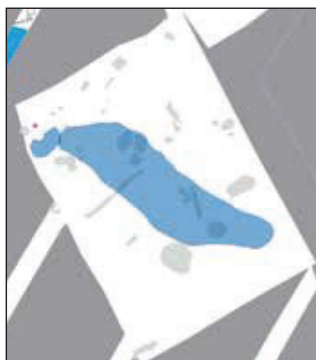
En revanche, vers le sud, un horizon couvrant est peut-être contemporain de cette occupation. C'est une couche limoneuse beige légèrement chargée en matières organiques. Peut-être correspond-elle à l'abandon de la phase sur poteaux, elle recouvre en effet plusieurs petits pieux arasés du secteur sud et deux fosses dont l'une a livré des fragments de tuiles gallo-romaines.

Un empierrement antérieur au logis

A la surface supérieure de cette couche, s'égrènent des blocs de pierre de petit calibre en ordre dispersé, quasi exclusivement gréseux. Quelques-uns forment des amas irréguliers, d'autres sont complètement isolés. Le plan de leur répartition dessine toutefois une forme allongée orientée nord-ouest / sud-est, sans contours précis. Les surfaces

supérieures des pierres ne présentent pas de traces nettes d'usure ni d'arêtes émoussées ; il est donc difficile d'y reconnaître un chemin. Néanmoins, le plan que revêt cette structure y incline : il dessine bien une forme allongée qui mènerait droit au centre du vivier.

Peut-être faut-il y reconnaître le pendant du chemin creux mis au jour précédemment de l'autre côté de la motte, vers l'est ?



Plan provisoire, vue générale et détail de l'empierrement antérieur au logis

1. DEFGNÉE A. 2021

Une grande fosse circulaire à l'est du logis

Une grande fosse vient recouper ce premier empiérement et est scellée par une épaisse couche de limon gris fortement chargé en charbon de bois recouvrant tout le secteur méridional de l'emprise de fouille.

Subcirculaire en surface de 2,60 m sur 2,30 m, elle présente un profil en entonnoir. A environ 1 m de profondeur, elle adopte un plan rectangulaire de près d'1,40 m sur 1 m ; les parois deviennent verticales et, à 2,15 m de profondeur totale, elle se termine par un fond plat. Le remplissage principal se compose d'un limon beige rosâtre incluant un peu de charbon de bois. Cette fosse a notamment livré une cruche presque complète datée du 13^e s. Malgré ce remplissage peu organique et l'absence de liaison directe à un bâtiment connu, cette fosse revêt typologiquement les caractéristiques d'une basse-fosse de latrine.

Logis – phase I

La construction d'un premier logis en pierre recoupe l'empierrement et la couche grise fortement mouchetée de charbon de bois évoquées plus haut. Le plan complet de cette première phase de construction n'a pas encore pu être établi. Ce premier logis est en effet d'une part fortement arasé vers le nord ; et est d'autre part

recoupé par une tranchée pratiquée à titre de diagnostic par le prof. J. Mertens dans les années 60².

De plus, semble y être associé vers l'ouest le début d'un pavage horizontal. Il faudra donc attendre l'extension des fouilles en 2021 pour mieux comprendre ce premier bâtiment.

Seuls deux solins perpendiculaires formant l'angle sud-est du bâtiment ont été à ce jour clairement appréhendés. Constitués de moellons calcaires et gréseux liés par un mortier de chaux jaunes et larges de 0,40 à 0,50 m, ils ne sont que très faiblement fondés : seules une à deux assises sont ainsi conservées sur à peine 0,10 à 0,20 m de profondeur. L'élévation devait ainsi être constituée de bois et de torchis ; de nombreux fragments de torchis brûlés ont d'ailleurs été retrouvés dans les remblais d'abandon aux alentours.

Ce bâtiment est muni contre son pignon méridional d'une sole de foyer constituée de dalles de grès et de calcaire et couvrant une superficie d'à peine 1 m sur 1,20 m. Ces dalles sont recouvertes d'une épaisse couche de terre rubéfiée qui a livré plusieurs pots entiers éclatés en place. A cet emplacement, le mur méridional du logis est renforcé par un muret d'un peu plus d'1,80 m de long sur 0,35 m de large formant le probable contrecœur de la cheminée.



Plan provisoire et vues rapprochées du premier logis

Logis – phase II

A ce premier logis sont ajoutés lors d'une seconde phase de construction un volume circulaire en pierre accolé au solin méridional et un pavage dans l'angle sud-est, correspondant à un vestibule d'entrée.

En 2020, ces deux aménagements ont été démontés. Le mur du volume circulaire s'est avéré très faiblement fondé, il n'est conservé que sur une seule assise et moins de 0,20 m de profondeur. Cette extension du logis ne présente ni structure portante au centre, ni niveau de sol, ni parement intérieur. Ces éléments nous invitent à revoir notre première hypothèse d'interprétation comme tourelle d'escalier. Cette structure n'est de plus pas parfaitement circulaire mais plutôt en arc outrepassé ou "fer à cheval" de 2 m de diamètre intérieur maximum.

Structures plus tardives

Plusieurs fossés et drains, qui jusqu'ici avaient échappé à la lecture, se marquent plus nettement sur le substrat sous-jacent.

C'est ainsi qu'a été repéré un petit fossé étroit venant recouper le pavage occidental du logis. Large de 0,34 m et profond de près de 0,20 m, son comblement comprenait de nombreux fragments de torchis brûlé.

Deux drains agricoles modernes en terre cuite, semblablement orientés est-ouest, recoupent le logis dans ses parties septentrionale et méridionale.

Pour finir, ont été repérées deux tranchées longitudinales creusées par les équipes accompagnant les prof. J. Mertens et L.F. Genicot et les membres du cercle Hesbaye-Condroz³.

B2. Première évaluation au niveau de la motte

Dans le petit bosquet situé au sud de l'emprise principale des fouilles menées par archeolo-J à Haltinne se trouve, émergeant au centre d'une étendue d'eau quadrangulaire, un monticule à base circulaire. Une couronne de chênes, visiblement plantés de manière volontaire, forme un cercle végétal autour d'un vigoureux tilleul, soulignant l'aspect circulaire du monticule. Le monticule a déjà fait l'objet d'une première campagne d'investigations menées en 1967 par une équipe du cercle Hesbaye Condroz sous la houlette du Commandant Hazée du cercle Hesbaye-Condroz⁴, avec le soutien du prof. J. Mertens. Les travaux s'étaient alors cantonnés à la surface supérieure du monticule.

En 2020, une large tranchée plus ou moins orientée nord-sud a permis de faire un premier coup de sonde à la fois au niveau de la motte elle-même et au niveau des douves. Les résultats, encore très partiels, révèlent une occupation particulière, dont les structures s'éloignent des canons habituels révélés par l'archéologie pour des mottes médiévales. L'intervention s'est bornée cette année à dégager les terres humifères au fond des douves et les remblais des fouilles anciennes sur la motte.

Les douves

Le dégagement d'une couche humifère formant le fond du plan d'eau actuel a suffi pour mettre au jour un empiérement étendu sur toute la surface du sondage et courant donc depuis la "berge" septentrionale jusqu'à l'amorce de la pente du monticule située au centre du vivier.

Directement sous la végétation et de nombreux débris végétaux, une couche humifère noire très organique surmontait le cailloutis. Un remblai intermédiaire plus clair était présent uniquement le long de la berge septentrionale et de la motte.

Le cailloutis a été observé sur toute la surface ouverte. Néanmoins, plusieurs zones se distinguent clairement :

- Dans le tiers septentrional jusqu'à l'amorce inférieure de la pente côté église, l'empiérement est formé de calcaire et de grès, cailloux de moyennes dimensions et rares moellons, formant un cailloutis régulier et damé. Il inclut des fragments de terre cuite et d'ardoise ainsi que des carreaux de pavement médiévaux.
- La zone centrale se caractérise par une raréfaction du cailloutis mais aussi par la présence de gros blocs de calcaire et de grès et de longues entailles discontinues dans le substrat, qui laisse présager le passage de charrettes (ornières ?).
- Le tiers méridional est à nouveau composé d'un fin cailloutis gréseux et calcaire moins dense que l'empiérement septentrional mais semblablement damé. L'amorce de la remontée vers la motte n'a pas encore pu être vue de près.

L'interprétation de cette structure doit être revue en parallèle avec les zones de circulation identifiées vers l'église : la cour empiérrée de la Basse-cour est entrecoupée de plusieurs axes de circulations, notamment vers la motte. Nul doute que l'élargissement de la zone examinée permettra une vision en plan apte à associer l'empiérement mis au jour avec les routes et cours identifiées en contre-haut. La détermination d'une chronologie fine sera également cruciale.



Empiement des douves

Sur la motte : un bâtiment particulier

L'appréhension complète du bâtiment est impossible en raison de la présence d'arbres, dont plusieurs sont dotés de qualités qui les placent sur la liste des arbres remarquables du Service public de Wallonie. C'est l'extrémité occidentale du bâtiment occupant la motte qui a été dégagée en 2020 sur une largeur de près de 4 m.

Du côté septentrional, un premier alignement de pierres sèches principalement calcaires est suivi sur 3 m de long. Seul le bord oriental de ce "mur" a pu être repéré. Y est accolé un petit massif presque carré de 0,90 m de côté contre lequel vient s'installer un aménagement de sol formé de petits carreaux de carrelage et de tessons placés sur chant. Ce sol présente de faibles traces de rubéfaction en surface.

Un mur vient vraisemblablement recouper cette première construction en pierres sèches. Large d'à peine 0,38 à 0,48 m à ses extrémités, il forme en son centre un massif rectangulaire long de 3,20 m et large de 1,40 m. Constitué de moellons et de blocs calcaires liés par un mortier de chaux jaune, ce mur semble peu fondé.

Les travaux de l'équipe du Cercle Hesbaye-Condroz avaient permis de restituer en 1967 un plan très sommaire, mais où l'on reconnaît les grandes lignes d'une vaste construction aux murs peu épais. La stratigraphie a été en revanche profondément bouleversée par les travaux de 1967. Seules de rares zones ont préservé leur niveau de sol. Ailleurs, les carrelages de terre-cuite formant le sol ont été récupérés durant l'intervention de 1967, ce qui a effacé toute trace de la stratigraphie. L'extension des recherches aux

4. HAZÉE 1967



Mur occidental du logis érigé sur la motte castrale

autres zones accessibles sur le terrain permettra sans doute de déterminer la chronologie de l'occupation et surtout d'apporter des indices sur le type de construction : on est, avec ce logis aux murs peu épais, dans une typologie qui s'éloigne fortement de celle des tours en pierre médiévales sur motte. A moins qu'il ne faille voir dans cette structure le développement plus tardif d'une tour excentrée, en bois ou en pierre, dont aucune trace n'aurait encore été détectée, à la manière du château de Haillot⁵?

B3. Deux maisons explorées par la prospection monumentale

Durant l'année civile 2020, l'équipe dédiée à l'activité de prospection monumentale s'est penchée sur la documentation de deux bâtiments ; le premier, une maison en pierre située dans le parc du château d'Haltnin et le second, un logis en pan-de-bois situé dans le hameau de Froidebise (Andenne/Coutisse), à 1,5 km à l'est d'Haltnin.

L'intérêt de l'étude de ces deux biens est multiple : La maison située dans le parc du château va être rénovée en 2021. Il s'agit donc quasiment d'une opération d'archéologie préventive visant à documenter le bâtiment de la manière la plus exhaus-

sive possible avant sa transformation. Ces travaux, sur biens non-classés (ici c'est le site qui est classé, en plus du château classé comme patrimoine exceptionnel) échappent habituellement à l'archéologie pratiquée par les instances régionales. La maison, apparaissant sur la carte de Ferraris (1777), présente dès l'abord des traces d'ancienneté notables.

D'autre part, les constructions en bois, telle que la maison étudiée à Froidebise sont des éléments d'architecture vernaculaire qui disparaissent peu à peu. A nouveau, ces biens non classés ne peuvent bien souvent pas être étudiés par l'AWaP. Ce sont des structures régulièrement signalées dans les inventaires patrimoniaux existants⁶ mais les études en sont rares. Archeolo-J, dans le cadre de son programme scientifique "Le monde rural en Condroz namurois du I^{er} au XIX^e siècle", a lancé depuis 2019 une campagne d'enregistrement de pans de bois encore conservés, avec pour objectifs d'abord de documenter correctement les pans-de-bois répertoriés, et d'autre part de pouvoir, par sa proximité avec une région et la sensibilisation de ses habitants, de pointer des éléments de pans-de-bois qui seraient encore méconnus. Dans le cadre de cette étude, plusieurs constructions de l'entité d'Havelange ont déjà fait l'objet d'examen (voir Rapport d'activité 2019).

5. Vanmechelen et al. 2009

6. Patrimoine monumental, 1975. ; GENICOT 1996 ; GENICOT (dir.) 1989.